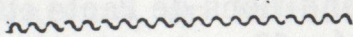


INDEX

DES

RÈGLES ET REGLEMENTS.

N.B.—Les chiffres indiquent le numéro des Règles.



A

Accusation—Nul Sénateur ou officier ne peut répondre à une accusation devant les Communes, 101.

Acte d'Union et Instructions Royales—Imprimés à la suite des règles, 112.

Adhésion—des parties intéressées à des bills privés, 62.

Aide ou Subsidés, Bills d'—n'admettent aucune clause étrangère, 45,

Ajournement du Sénat faute d'un quorum—Les Sénateurs présents sont inscrits, 5. Ceux qui se trouvent dans les chambres voisines sont appelés, 6. Les ordres du jour qui restent lors de l'ajournement sont placés les premiers pour la prochaine séance, 7.

—A six heures, jusqu'à sept heures et demie, 8.

—Le vendredi, jusqu'au lundi, 9.

—Les Sénateurs restent à leurs places jusqu'à ce que le Président ait quitté le fauteuil, 11.